

## OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

<b>Facilitateur Partage et Communautés d'énergie</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'OFFRE</b>	<p>Le partage et les communautés d'énergie permettent aux citoyens, entreprises et pouvoirs publics de se réunir pour réaliser des activités vous permettant d'être plus autonomes dans votre gestion de l'énergie. Par exemple, la production, la consommation locale d'énergie renouvelable, offrir des services de bornes de recharge pour véhicules électriques, la fourniture d'énergie, etc. Ces activités vous permettent d'être autonomes, de participer à la transition énergétique, tout en étant respectueux de l'environnement et en faisant des économies pour votre portefeuille.</p> <p>Le Facilitateur « Partage et Communautés d'énergie » accompagne les porteurs de projets qui souhaitent créer une opération de partage ou une communauté d'énergie, dans toutes les étapes de réalisation de leur projet. Cela couvre les aspects juridiques, techniques, administratifs, de communication et de mobilisation de participants. Cet accompagnement fait partie de la Stratégie Renolution, pour dynamiser la rénovation en Région de Bruxelles-Capitale.</p>
<b>CARACTÉRISATION DE L'OFFRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Format</b> : collectif et individuel</li> <li>▪ <b>Coût</b> : gratuit</li> <li>▪ <b>Durée</b> : long</li> <li>▪ <b>Accessibilité</b> : à tout moment</li> <li>▪ <b>Entreprise(s) ciblée(s)</b> : entrepreneurs / TPE / PME / GE</li> <li>▪ <b>Langue(s) de travail</b> : FR / NL / EN</li> </ul>
<b>RÉFÉRENCES-CLÉS DE L'OFFRE</b>	<p>400 demandeurs ont déjà pu profiter d'un accompagnement par le facilitateur. Les premiers projets de communauté d'énergie et de partage seront officiellement actifs en 2023</p>
 <p><b>RENO LUTION</b> brussels</p>	<p>Bruxelles Environnement est l'administration de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale. Sa Stratégie Renolution, vise à dynamiser la rénovation en Région de Bruxelles-Capitale. Afin d'aider les organismes à devenir autonome énergétiquement, le Facilitateur Partage et Communautés d'énergie a été mis en place depuis 2022</p>

**CONTACT**

**Personne de contact** – Facilitateur Partage et Communautés d'énergie

**Email** : [facilitateur-pce@environnement.brussels](mailto:facilitateur-pce@environnement.brussels)

**Web** : <https://environnement.brussels/news/un-nouveau-facilitateur-pour-le-partage-denergie>